

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

**Extrait du registre des DELIBERATIONS**

Commune de DOURDAN

**du Conseil Municipal du 20 décembre 2021**

Nomenclature N° :

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2021134

Présents : 26

Votants : 31

**Objet : Budget Eau 2021 – Décision modificative n°2**

Le 20 décembre 2021 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2021, s'est réuni sous la Présidence de Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

**PRESENTS :** Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Laurent LARREGAIN - Estelle PARANT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Christelle AMAND – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN - Benoît PANOT – Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Thomas KIEFFER – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON – Nessa DAVRAIN - Fabrice BARON – Rémi CROUZET, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSES :** Murielle VIEYRA a donné pouvoir à Philippe CELESTIN, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Marc PLISSONNEAU, Nadia LOUGHSALA a donné pouvoir à Paolo DE CARVALHO, Barbara FAUSSET a donné pouvoir à Isabelle PRADOT, Maxime FAUSSET-VANNIER a donné pouvoir à Josépha BREBION, Sabrina BERSY a donné pouvoir à Mohamed MOURDI, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTE :** Nassima SEMSARI

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Pascal AUDOUIN

Le Conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Rémy BRUNEL :

Le tableau joint vous présente les modifications qu'il convient d'apporter au BP 2021 dans le cadre d'une décision modificative n°2.

En fonctionnement, l'équilibre de la section s'établit à hauteur de 324 402,33 €. En investissement, l'équilibre de la section est à zéro.

Pour l'essentiel, il s'agit d'écritures d'ordre budgétaire liées à des régularisations de TVA sur la période 2018-2020 ;

**Vu** la délibération n° DEL2021018 du Conseil municipal du 8 avril 2021 concernant le budget primitif 2021 du budget eau ;

**Vu** la délibération n° DEL2021111 du Conseil municipal du 7 octobre 2021 concernant la décision modificative n° 1 du budget eau ;

**Vu** la décision modificative n° 2 de l'exercice 2021 se présentant comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION	Dépenses	Recettes
Crédits d'exploitation VOTES au du présent budget	324 402,33	324 402,33
	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R.) de l'exercice précédent		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION ANTICIPE		
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R. + Résultat + Crédits votés)	324 402,33	324 402,33

SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Crédits d'investissement VOTES au titre du présent budget (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R.) de l'exercice précédent		
001 SOLDE D'EXECUTION INVESTISSEMENT ANTICIPE		
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R. + Résultat + Crédits votés)		
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>324 402,33</b>	<b>324 402,33</b>

Vu l'avis de la commission « Vie administrative » du 30 novembre 2021 ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité par :**

- **26 voix POUR :** Paolo DE CARVALHO + le pouvoir de Nadia LOUGHSALA - Josépha BREBION + le pouvoir de Maxime FAUSSET-VANNIER - Rémy BRUNEL - Isabelle PRADOT + le pouvoir de Barbara FAUSSET - Laurent LARREGAIN - Estelle PARANT - Mohamed MOURDI + le pouvoir de Sabrina BERSY - Karina STUDER - Philippe CELESTIN + le pouvoir de Murielle VIEYRA - Daouda TIMERA - Pascal AUDOUIN - Jean-Christophe MARMILLON - Sébastien COMBELLES - Christelle AMAND - Marc PLISSONNEAU + le pouvoir de Nadia LE BOURNOT - Christine DOS SANTOS - Nathalie POULAIN - Benoît PANOT - Fabrice BARON - Rémi CROUZET,
- **5 voix CONTRE :** Maryvonne BOQUET - Gérard DIAZ - Olivier BOUTON - Thomas KIEFFER - Nessa DAVRAIN,
- **1 Abstention :** Eric POUBANNE.

la décision modificative n° 2 du budget eau 2021 pour les inscriptions ci-dessus.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le **23 DEC. 2021**
- Transmis au représentant de l'Etat

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

**Le Maire**

**Paolo DE CARVALHO**

